## Une équipe pluridisciplinaire à votre disposition

### *Le service Santé au travail*

- Docteur Jean-Pierre VALERA
- Docteur Claire DUMAS
- Docteur Jean-Michel LORNET
- Docteur Olivier RICARD
- Docteur Rachel VOUILLOT

Et les infirmières Santé au travail

- Agnès DARDAINE
- Marine DARGON
- Nadine DUSSAUCY
- Sylvie REGAD

### *Le service Prévention des Risques Professionnels*

- Julien BREUILLARD
- Viviane CHEVEUX
- Nadège FRITSCH
- David NOEL
- Aurore PETITJEAN
- Anne-Charlotte RENAUD

## Pour tout renseignement, contactez le secrétariat

mtmp.grprec@franchecomte.msa.fr
03 81 65 60 54

## Sur internet aussi, le service Santé Sécurité au travail est à votre service

franchecomte.msa.fr

Rubrique Exploitant
> Santé et sécurité au travail

Rubrique Employeur
> Santé et sécurité au travail

## Pour tout renseignement, contactez le secrétariat

mtmp.grprec@franchecomte.msa.fr
03 81 65 60 54

## Les réseaux sociaux

Suivez l'actu de votre caisse MSA

@MSAFRANCHECOMTE MSA FRANCHECOMTÉ
MSA de Franche-Comté

Conception Service Communication MSA de Franche-Comté - 01/2022

vous informer

# Le service Santé Sécurité au Travail vous accompagne

Santé - Prévention

franchecomte.msa.fr

santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

# Santé au travail

## *Le médecin du travail*

Il est le conseiller de l'employeur, des travailleurs et des représentants du personnel notamment dans :

. L'amélioration des conditions de vie et de travail dans l'entreprise

. L'adaptation des postes, des techniques, des rythmes de travail à la santé physique et mentale, en vue de préserver entre autres, le maintien des salariés dans l'emploi

. La protection des salariés contre l'ensemble des nuisances et les risques d'accident du travail ou l'utilisation de produits dangereux.

**Les différents types de suivi individuel *(1)***

. VIP (2) : suivi individuel simple
. Suivi individuel renforcé
. Suivi individuel adapté
. Visite médicale de reprise
. Visite médicale à la demande

**Les actions en milieu de travail**

. Amélioration des conditions de travail
. Etude et/ou aménagement des postes de travail
. Prévention des dangers et nuisances liés au travail
. Reclassement des salariés atteints d'un handicap
. Visite d'entreprise (évaluation des risques)
. Formations et informations

## *L'infirmier de Santé au travail*

Il participe au suivi santé-travail individualisé des salariés, en réalisant des VIP (2) à l'embauche et en suivi individuel périodique simple. Il réalise des actions en milieu de travail, en lien avec l'équipe Santé Sécurité au Travail.

*(1) : Décret N° 2017-1311 du 29 août 2017 relatif à la modernisation de la médecine du Travail en agriculture*
*(2) : Visite d'Information et de Prévention*

# Prévention des Risques Professionnels

## *Le conseiller en prévention*

**Missions**

. Mettre en oeuvre la politique de prévention des risques professionnels. Il conseille à cet effet les employeurs, contribue à l'amélioration des conditions de travail des salariés.
. Conduire des démarches de prévention visant la réduction des risques professionnels en lien avec l'équipe pluridisciplinaire.
. Conseiller les acteurs de l'entreprise dans leur démarche et les aider à intégrer la prévention dans leur fonctionnement au quotidien.

**Moyens**

. Diagnostics en entreprise (métrologie, ergonomie...)
. Accompagnement des entreprises sur l'environnement législatif et les situations de travail.
. Aides financières possibles avec appui technique :
. Conseils aux entreprises : visites, diagnostics, mesures d'ambiance, formations, informations.

**Dispositifs financiers**

. Le contrat de prévention pour vous assister dans la mise en place d'un programme d'actions pluriannuel, intégrant un projet global d'investissement, d'amélioration des conditions de vie au travail des salariés et/ou de réorganisation du travail.
. Les prêts, ristournes, injonctions au regard de l'esprit de prévention et des projets prenant en compte la santé et la sécurité au travail, dans l'activité professionnelle des salariés de l'entreprise.
. Les aides financières (AFSA, AFSE...), des dispositifs simples et rapides, associés à un plan de prévention adapté à votre structure.

# Les services proposés

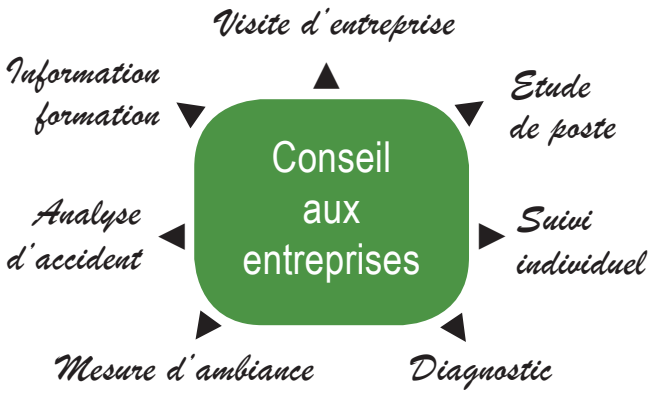


Ces actions sont des missions de travail essentielles, réalisées conjointement entre les médecins du travail, les conseillers en prévention et les infirmiers de santé au travail.

## *Exemples de thèmes*

- Conduite d'engins
- Risque routier
- Produits phytosanitaires
- Equipements de protection
- Troubles respiratoires
- Troubles musculaires
- Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER)
- Conseil en bâtiment pour la sécurité
- Risques animaux
- Gaz toxiques
- Electricité
- Mal de dos
- Bruit
- Machinisme
- Zoonoses
- Stress
- Harcèlement moral